

## **Déclaration liminaire du SNUDIFO47 à la CAPD du 9 juin 2022**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Ces derniers mois ont vu s'accroître la dégradation des conditions de travail des personnels dans les écoles et les établissements. Cette dégradation est en partie imputable au manque cruel de remplaçants. Nombre de collègues sont exaspérés de constater que ceux d'entre eux qui sont malades, ou contraints de garder leur enfant malade, ne sont pas remplacés, parfois pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Les collègues présents doivent prendre en charge les élèves des collègues absents non remplacés que les parents ne peuvent garder. Dans le même temps ils constatent que les stages de formation sont maintenus et systématiquement remplacés. Certains de nos collègues remplaçants positionnés sur des remplacements longs sont brutalement retirés de « leur » classe pour aller écopier ailleurs. Parfois, plusieurs remplaçants se sont succédé sur la même classe. L'absence ou la succession de remplaçants conduisent à réduire l'efficacité des apprentissages et génèrent des carences et retards dans l'acquisition des connaissances et compétences pour de nombreux élèves.

Cette situation de chaos organisé dans les écoles par le refus de recruter les personnels nécessaires suscitent parfois des tensions avec les parents d'élèves. Ces derniers sont en effet en droit d'exiger que l'obligation de l'État de fournir un enseignement à leurs enfants soit respectée.

Monsieur l'inspecteur d'Académie, vous avez vous-même reconnu, lors du CHSCT-D du 12 avril, que quotidiennement 150 à 200 classes se retrouvaient sans enseignant dans le département. Pourtant, lors des opérations de carte scolaire, vous avez décidé de ne créer aucun poste de remplaçant supplémentaire, arguant d'un taux de remplaçants dans le département au-dessus de la moyenne nationale, et du caractère conjoncturel de cette situation en raison de la vague de Covid-19.

Or les collègues savent d'expérience que le manque de personnels, en particulier de collègues remplaçants, est bien un problème structurel qui ne date pas de l'épidémie de Covid-19, bien qu'évidemment exacerbé par celle-ci. Et aucun expert ne se risque à dire que nous ne subirons pas de nouvelles vagues au cours des prochains mois.

**Il y a donc urgence à recruter massivement des personnels pour en finir avec une situation qui pénalise les élèves dont le droit à l'instruction est remis en cause, tout comme elle aggrave les conditions de travail des enseignants présents.**

Concernant le recrutement d'enseignants précisément, les chiffres du nombre d'admissibles aux concours ont été rendus publics il y a quelques semaines. On assiste à un effondrement du nombre d'admissibles. Cela signifie qu'il va manquer des milliers d'enseignants dans tout le pays à la rentrée prochaine. De fait, le gouvernement organise la rentrée en prévoyant que le chaos que nous

venons d'évoquer en raison du manque de remplaçants sera le fonctionnement permanent de l'année scolaire prochaine et des années à venir.

En perspective, une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage pour les enseignants et leurs élèves. Le manque de personnel entraîne aussi le blocage des EXEAT, les refus de temps partiel, de disponibilité, conduisant les collègues à des situations impossibles et générant le désespoir. En somme, la double peine pour les collègues.

C'est le gouvernement qui a organisé cette catastrophe en décidant de n'ouvrir l'inscription au concours qu'aux titulaires d'un Master (BAC+5) et en réduisant ainsi volontairement le vivier de recrutement.

C'est encore le gouvernement qui est coupable et responsable de cette situation en imposant le blocage des salaires par le gel du point d'indice. Rappelons que l'inflation atteint des niveaux records, et ce n'est pas fini. Comment dans ces conditions le professorat pourrait-il attirer la jeune génération avec un salaire à l'embauche de 10 % au-dessus du SMIC après cinq années d'études supérieures !

**C'est pourquoi, face à cette catastrophe organisée par le gouvernement, le SNUDI-FO, avec sa fédération la FNEC FP-FO revendique l'organisation d'un concours exceptionnel de recrutement de PE, niveau licence, avant la fin de l'année scolaire, pour recruter tous les stagiaires indispensables afin que tous les postes soient pourvus à la rentrée.**

Coupable et responsable encore le gouvernement de la détérioration de nos conditions de travail, avec ses contre-réformes successives (dont le SNUDI-FO demande l'abrogation) visant à territorialiser l'École publique, à remettre en cause notre statut et imposer un management issu du privé (évaluation PPCR, cités éducatives, loi Rilhac, tentatives d'imposer les évaluations d'école...), et qui conduisent un nombre sans cesse croissant de collègues épuisés à démissionner.

Or, dans la continuité de toutes ces mesures, le président Macron, en visite à Marseille le 2 juin, accompagné du nouveau ministre l'Éducation Nationale, a confirmé sa volonté de « généraliser l'expérimentation » de son « école du futur » lancée dans 59 écoles de Marseille. Pour le président et le ministre, chaque école de Marseille et d'ailleurs devrait donc établir un projet avec les élus, les parents, les associations locales en échange d'éventuels financements ; chaque directeur-manager devrait choisir les enseignants les plus motivés pour mettre en œuvre ledit projet.

L'expérimentation Macron-Ndiaye, c'est la territorialisation, la privatisation des écoles et leur mise en concurrence. C'est une attaque d'une ampleur inédite contre le statut, contre l'égalité de traitement des personnels et le droit à la même instruction pour les élèves dans tout le pays. C'est le contraire de l'École publique, laïque et républicaine.

Le SNUDI-FO se félicite que, malgré l'interdiction du rassemblement prononcée honteusement par la préfecture des Bouches-du-Rhône, Messieurs Macron et Ndiaye aient été accueillis à Marseille le 2 juin par des manifestants rassemblés à l'appel de plusieurs organisations syndicales, dont la FNEC FP-FO 13, pour exiger le retrait de cette expérimentation.

**Le SNUDI-FO fait sienne la résolution adoptée par les 3000 délégués présents au Congrès confédéral de la cgt-Force Ouvrière à Rouen : « le Congrès revendique l'abandon de l'expérimentation Macron, à Marseille comme ailleurs ! » Les personnels pourront compter sur Force Ouvrière pour aider à la mobilisation afin de mettre en échec ces projets néfastes et ce basculement vers la privatisation de l'École !**

Je vous remercie